

ANNEXE VI : Liste des candidatures

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉCOLE

LISTE DE CANDIDATURES

(classées par ordre préférentiel ; doit comporter au moins deux noms, et au plus le double du nombre de sièges à pourvoir)

École maternelle – élémentaire – primaire - (1) : de : (2)

Liste présentée par : (3)

Nom et prénom	Adresse	Classe fréquentée par l'(les) enfant(s) scolarisé(s) dans l'école	Pour les listes d'Union Préciser : Fédération, union ou association locale de parents d'élèves	Émargement

(1) Rayer la mention inutile et préciser le nom de l'école

(2) Nom de la commune

(3) Mention de la fédération, association, liste de parents non constitués en association, ou liste d'union

Cette liste est à adresser ou à remettre au bureau des élections en deux exemplaires (un à afficher, l'autre à conserver dans les archives de l'école) avant la date limite qui a été fixée lors de la réunion préalable à l'élection. Les candidatures déposées hors délai sont irrecevables.